

# **Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3 mars 2023**

**Étaient présents :** Anne-Marie Marion, Christophe Charre, Hubert-Marie Piteux, Marielle Chambon, Régis Croze, Nicolas Tallaron, Jérôme Faure.

Procurations : - De Émile Pattus à Nicolas Tallaron.  
- De Arlette Murillon à Hubert-Marie Piteux  
- De Riou Gaëtan à Anne-Marie Marion

Excusée : Mandy Saniel.

**La séance commence à 18h.00**

**Ordre du jour :**

**Délibérations :**

**1-Approbation du dernier compte rendu de la réunion du conseil municipal du 13 janvier 2023**

**Vote à l'unanimité : 10 voix pour.**

**2-Vote pour une modification de la délégation au Maire**

L'objet de cette délibération est de mettre en conformité la délibération prise en début de mandat en précisant les montants des différentes actions possibles, notamment financière pour le maire. Anne-Marie Marion précise qu'il ne s'agit que d'une régularisation administrative et que toutes les décisions sont prises lors des réunions du conseil municipal.

**Vote à l'unanimité : 10 voix pour.**

**Divers**

**3- Point sur la vente de l'école publique de Borée**

À ce jour, les retours de l'agence immobilière sur ce dossier sont quasi inexistant. En conséquence, le conseil municipal décide de mettre un terme au contrat et de solliciter une nouvelle agence immobilière. Gaëtan Riou sera en charge des relations avec la nouvelle agence immobilière.

**4- Adhésion à l'association Fin Gras**

L'association Fin Gras impose une adhésion à 250 € pour notre commune. Le montant est jugé trop élevé par le conseil municipal. La commune n'adhèrera pas cette année à l'association.

## **5- Adhésion à l'association de l'ANEM (Association Nationale des Elus de la Montagne)**

Une très grande majorité des communes de l'intercommunalité adhère à cette association.  
L'objectif est de donner une visibilité des élus de la montagne.

Adhésion : 126 €.

Le conseil approuve cette adhésion.

## **6- Éclairage public**

Les deux projecteurs qui éclairent l'église sont des projecteurs d'ancienne génération très coûteux en termes de consommation. Il est décidé de les changer en projecteur Leds avec un fonctionnement uniquement pendant la période estivale du 1er juillet au 31 août.

Il n'est, à ce jour, pas envisagé de couper l'éclairage public une partie de la nuit pour des raisons de sécurité.

## **7- PCS : Plan Communal de Sauvegarde**

Il est demandé aux communes de faire un PCS. Ce plan existait dans les communes en zones inondables ou les communes avec risques exceptionnels de tsunami ou autres catastrophes naturelles. L'établissement de ce plan dans toutes les communes sans exception fait débat.  
Une réunion est programmée à Coucouron (dans le cadre de l'intercommunalité). Le conseil décide d'attendre cette réunion pour avancer sur ce dossier.

## **8- Avancement des travaux au commerce**

Les travaux avancent normalement. La météo un peu hivernale ces dernières semaines n'a pas permis de réaliser les travaux d'étanchéité de l'extension. Nous espérons bien sûr être dans les délais pour une ouverture cet été.

## **9- Nom du commerce**

Il y a eu plus d'une centaine de propositions. Le mot Mézenc était présent dans plus de 80 % de ces propositions. Il est décidé de donner le nom : « **AUBERGE DU MEZENC** » au futur établissement. Le conseil adresse ses remerciements aux contributeurs.

## **10- Point sur l'extension de la base départementale de l'équipement**

Le maintien et le développement de la base de l'équipement départementale de Borée est une priorité pour les élus du conseil municipal. Ce développement passe par une acquisition foncière d'une partie de la parcelle communale de Rouchon. Un relevé topographique est programmé le jeudi 9 mars. S'en suivra un bornage et une vente pour l'euro symbolique au département. La première phase du projet d'une enveloppe de 400 000€ environ est prévue de commencer par le terrassement cet été.

**Fin de la réunion : 20 H**